



GLUX EN GLENNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 03 FEVRIER 2017 A 18H00

Le vendredi 03 février 2017, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. René Blanchot, Maire

Etaient présents : Mme Nouvel Mathilde, Mme Lageweg Johanna, Mr Doreau François, Mme de Contenson Bénédicte, M. Némo Yvan

M. Némo Yvan désigné secrétaire

Mme Marceau représentée par Mme Nouvel

M. Avice représenté par M. Némo

Mme Alévêque représenté par M. Blanchot

La lecture du compte-rendu de la réunion du mardi 20 décembre 2016 à 18h00 n'appelle aucune observation.

ORDRE DU JOUR

Information agence postale

Suite à un arrêt maladie de Lydie Blanchot, une délibération est prise afin d'assurer la continuité du service de l'agence postale.

Annie Doreau assure le remplacement depuis le lundi 30 janvier, en attendant la reprise de Lydie. Une formation est prévue avec l'agent assurant ce service à Villapourçon.

Point sur les travaux de la petite auberge

Les travaux malgré les intempéries avancent bien, la couverture est bientôt terminée, l'étanchéité de la terrasse est en cours de réalisation, le bâtiment est hors d'eau avec la pose des fermetures aluminium, les travaux de gros œuvre à l'intérieur se poursuivent et sont en attente de la pose des plaques de placo. La prochaine phase sera la réalisation du carrelage.

L'ensemble des corps de métiers sont en coordination et tiennent compte des délais souhaités pour une reprise rapide de l'activité de l'auberge.

M. le Maire propose au conseil :

- 1) Un avenant de l'entreprise Guillot.

La surface de décapage du sol après vérification était sous-estimée (+ 19m² de chape)
Il explique au conseil que le choix du carrelage prévu initialement ne convenait pas pour maintenir l'esprit de l'auberge, ce carrelage semblait trop moderne.

Un autre choix a été fait pour un coût supérieur de 6,00€ au m².

De plus, des plinthes en bois étaient prévues mais remplacées par des plinthes en carrelage pour faciliter l'entretien.

Le conseil valide l'avenant de l'entreprise Guillot d'un montant de 2 323,50€.

2) Un avenant de l'entreprise Rieufort réalisation du placage à l'intérieur pour remplacer les parties bois en mauvais état.

Le conseil valide l'avenant de l'entreprise Rieufort d'un montant de 2 148,00€.

3) Deux avenants de l'entreprise Tchni-cuisine pro pour 2 portes pare flammes (accès cuisine, obligation sécurité incendie) pour remplacer 2 portes laquées et l'achat du piano de cuisson (l'existant fonctionne mais n'est plus aux normes - éléments de sécurité gaz) : 2 735,50€ HT installé.

Le conseil valide les avenants de l'entreprise Tchni-cuisine pro pour un montant de 398,00€ pour les portes et 2735,50€ pour le piano de cuisson.

Intercommunalité

Notre nouvelle communauté de communes est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de 3 communautés de communes.

La première réunion de la communauté de communes Morvan, Sommets et Grands Lacs a eu lieu le 11 janvier 2017.

Elle est composée de 12 981 habitants et 34 communes représentées par 50 conseillers communautaires.

Le siège de la CCMSGSL se situe à Château Chinon place François Mitterrand.

L'ordre du jour étant l'élection du Président et des Vice-présidents.

Deux candidats se sont présentés au poste de Président :

Guy Doussot maire de Château Chinon et Jean-Sébastien Halliez maire de Brassy

Jean-Sébastien Halliez est élu avec 27 voix sur 48 exprimés

Le nombre de 12 Vice-présidents est proposé et validé par un vote.

1^{er} Vice-président : Guy Doussot délégué ressources humaines,

2^{ème} Vice-président : Patrice Joly délégué aux politiques de développement économique et contractuel,

3^{ème} Vice-président : Fabien Bazin délégué au commerce, artisanat, services, innovation

4^{ème} Vice-président : René Blanchot délégué à l'environnement, suivi de travaux sur secteur du Haut Morvan,

5^{ème} Vice-président : Marie-Christine Grosche déléguée au tourisme,
6^{ème} Vice-président : Patrice Grimardias délégué à la voirie, service aux communes, logement, suivi de travaux sur le secteur des Portes du Morvan,
7^{ème} Vice-président : Daniel Martin délégué aux activités de pleine nature,
8^{ème} Vice-président : Marie Leclercq déléguée aux sports et événements sportifs,
9^{ème} Vice-président : Jean-Pierre Lacroix délégué à la Culture et vie associative,
10^{ème} Vice-président : Jean-Jacques Pic délégué à la santé,
11^{ème} Vice président : André Guyollot délégué aux Travaux, chantier d'insertion et forêt,
12^{ème} Vice-président : Pascal Râteau délégué aux affaires sociales, mobilité, jeunesse.

Plusieurs commissions thématiques sont créées (8 pour l'instant, d'autres seront rajoutées en fonction des compétences adoptées)

Une "charte de l'élu" et les indemnités de fonction ont été votées.

La CCMSGL a plus de 50 salariés, elle a l'obligation de mettre en place un Comité technique composé d'élus et de représentants syndicaux et un CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Le logement de la poste

Le petit logement a été reloué par Bibracte

Le grand logement est en cours de réaménagement pour une location meublée. Les travaux sont réalisés par notre employé communal avec l'aide d'un agent du chantier d'insertion.

Le comité des fêtes

Didier Gonin et Véronique Thomas ont démissionné de leurs fonctions de Président et Trésorière du comité des fêtes.

L'éventualité d'un CCAS (Centre Communal d'action sociale géré par le conseil municipal) a été évoquée pour reprendre les activités du comité des fêtes.

M. le Maire donne son point de vue :

Il serait préférable si nous trouvons des bénévoles de constituer une nouvelle équipe indépendante pour organiser les manifestations de notre commune. Cela permettrait d'élargir et impliquer davantage de volontaires surtout pour le bon déroulement de la fête des Myrtilles.

Il propose une réunion publique le samedi 18 février à 10h30.

Questions diverses

D'après un conseiller municipal et parent d'élèves, la société de transport scolaire a soit disant changé de direction.

De plus, le transport n'a pas été assuré pendant 1 jour (le chauffeur a été malade, mais la société n'a pas prévenu) –

La mairie n'a pas été informée de ce changement de direction et de problème lié au personnel.

M. le Maire prendra contact avec cette société.

Demande de lots pour le loto de l'équipe enseignante du RPI (le samedi 11 mars à 20h)

Le Conseil propose de participer en offrant un lot à définir.

Vents du Morvan : magazine n° 61 de l'hiver 2016 relate sur 3 pages l'exposition de crèches à l'église de Glux en Glenne avec texte et photos.

Bourgogne magazine : Un reportage de 12 pages : « Un hiver a Glux » a été réalisé sur la commune de Glux avec des interviews et des photos des habitants.

Ce magazine est toujours en vente en kiosques.

Date du prochain conseil municipal : le vendredi 10 mars 2017 à 18 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 h 24